

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LES CRITERES D'EXAMEN DES CANDIDATURES  
EN 2<sup>EME</sup> ANNEE DES MASTERS DE DROIT**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2019,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du conseil académique de l'université Clermont Auvergne ;

**PRESENTATION DU PROJET**

La loi n°2016-1828 a généralisé le recrutement des étudiants en première année de master. Il est toutefois maintenu un régime dérogatoire pour certaines mentions de master souhaitant recruter à l'entrée en M2.

Pour la rentrée 2020, seules les mentions de master du secteur Droit feront partie du périmètre des mentions dérogatoires. Dans ce cadre, l'UCA demande l'inscription de ses 3 mentions de master Droit public, Droit privé et Droit notarial sur le décret annuel spécifiant la liste des mentions dérogatoires dans chaque établissement.

En complément, et de la même façon que pour le recrutement en M1, nous avons l'obligation d'adopter une délibération du Conseil d'Administration de l'université fixant, pour chaque mention, la capacité d'accueil, les modalités de recrutement ainsi que la composition du dossier.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

D'approuver les capacités d'accueil et les critères d'examen des candidatures en 2<sup>ème</sup> année de Masters de l'École de Droit tels que définis en annexe.

Membres en exercice : 37

Votes : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions: 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2019-12-13-14

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**Mentions de master dérogatoires – École de Droit**  
**Recrutement en M2 pour la rentrée 2020**  
**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 décembre 2019**

Mentions master	Dates de campagne (JJ/MM/AA)		Capacité d'accueil globale	Mention de M1 conseillée	Critères d'examen des candidatures		
	Ouverture	Fermeture			Modalités	Mise en œuvre des modalités choisies	Critères de sélection
Droit privé	20/04/2020	10/05/2020	148	Droit privé	Dossier et possibilité d'entretien	<p><b>Dossier comprenant les pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CV faisant apparaître le cursus détaillé du candidat</li> <li>- Lettre de motivation explicitant le projet professionnel</li> <li>- Relevés des notes de L1, L2, L3, M1</li> <li>- Certifications obtenues (CLES, C2I ...)</li> <li>- Attestation(s) de stage(s)</li> </ul> <p><b>En cas d'entretien :</b> durée d'environ 15 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité du parcours universitaire et niveau des résultats obtenus</li> <li>- Notes obtenues dans les matières fondamentales qui seront approfondies en M2</li> <li>- Cohérence du parcours suivi par l'étudiant et adéquation de celui-ci avec la formation</li> <li>- Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement</li> <li>- Projet professionnel suffisamment abouti</li> <li>- Niveau d'anglais</li> <li>- En cas d'entretien : motivation du candidat ; adéquation du projet professionnel de l'étudiant avec le contenu de la formation.</li> </ul>
Droit notarial	20/04/2020	10/05/2020	22	Droit Notarial Droit privé	Dossier et possibilité d'entretien	<p><b>Dossier comprenant les pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CV faisant apparaître le cursus détaillé du candidat</li> <li>- Lettre de motivation explicitant le projet professionnel</li> <li>- Relevés des notes de L1, L2, L3, M1</li> <li>- Certifications obtenues (CLES, C2I ...)</li> <li>- Attestation(s) de stage(s)</li> </ul> <p><b>En cas d'entretien :</b> durée d'environ 15 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité du parcours universitaire et niveau des résultats obtenus</li> <li>- Notes obtenues dans les matières fondamentales qui seront approfondies en M2</li> <li>- Cohérence du parcours suivi par l'étudiant et adéquation de celui-ci avec la formation</li> <li>- Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement</li> <li>- Projet professionnel suffisamment abouti</li> <li>- Stage(s) en étude notariale</li> <li>- En cas d'entretien : motivation du candidat ; adéquation du projet professionnel de l'étudiant avec le contenu de la formation.</li> </ul>
Droit public	20/04/2020	10/05/2020	175	Droit public	Dossier et possibilité d'entretien	<p><b>Dossier comprenant les pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CV faisant apparaître le cursus détaillé du candidat</li> <li>- Lettre de motivation explicitant le projet professionnel</li> <li>- Relevés des notes de L1, L2, L3, M1</li> <li>- Certifications obtenues (CLES, C2I ...)</li> <li>- Attestation(s) de stage(s)</li> </ul> <p><b>En cas d'entretien :</b> durée d'environ 15 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité du parcours universitaire et niveau des résultats obtenus</li> <li>- Notes obtenues dans les matières fondamentales qui seront approfondies en M2</li> <li>- Cohérence du parcours suivi par l'étudiant et adéquation de celui-ci avec la formation</li> <li>- Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement</li> <li>- Projet professionnel suffisamment abouti</li> <li>- Niveau d'anglais</li> <li>- En cas d'entretien : motivation du candidat ; adéquation du projet professionnel de l'étudiant avec le contenu de la formation.</li> </ul>